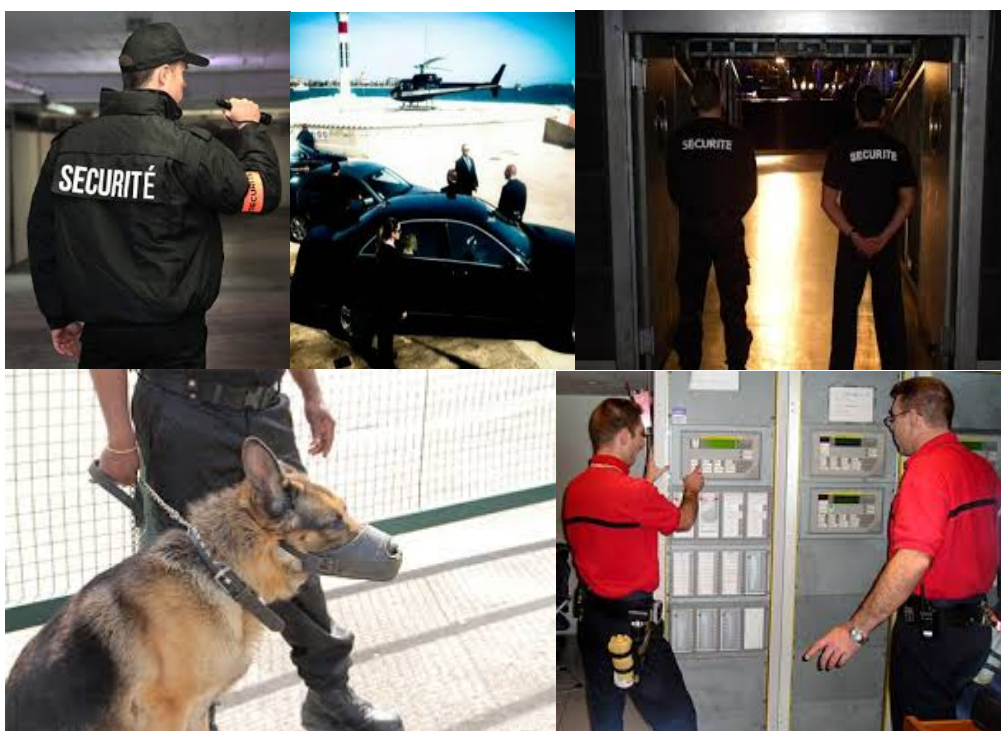




SPARTAN ACADEMY by MV FORMATION

CALENDRIER 2019



94 chemin de la Ravary – 01250 Montagnat

☎ 09 67 43 73 03 📠 09 71 70 55 99

✉ contact@mvformation.com

PLANNING DE NOS FORMATIONS SECURITE 2019

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	DATES
Agent de Prévention et de Sécurité	180 h	11 mars au 17 avril 20 mai au 28 juin 30 septembre au 02 novembre
Agent de Sécurité Cynophile	490 h	11 mars au 15 juin (490 h) 19 avril au 15 juin (315 h en spécifique seul) 30 septembre à 24 décembre (490 h) 04 novembre au 24 décembre (315 h en spécifique seul)
Agent de Protection Rapprochée	310 h	11 mars au 18 mai 04 novembre au 24 décembre
MAC Surveillance Humaine et Gardiennage (Sans SST)	24 h	3 1ers lundis du mois Et sur demande en fractionné
MAC SST	7 h	11 janvier 07 mars 18 juin 06 septembre 29 novembre Sur demande
MAC Protection Physique de Personne	38 h	Sur demande en fractionné ou non
MAC Agent de Sécurité Cynophile	52 h	Sur demande en fractionné ou non
Module Franco/Suisse	105 h	Sur demande (à partir de 3 stagiaires)
Sauveteur Secouriste du Travail	14 h	10 et 11 janvier 06 et 07 mars 17 et 18 juin 05 au 06 septembre 28 et 29 novembre
SSIAP 1	70 h	14 au 28 janvier 11 au 25 mars 02 au 17 mai 01 au 15 juillet 09 au 23 septembre 02 au 16 décembre (selon inscription)
SSIAP 2	70 h	03 au 18 juin 04 au 19 novembre
SSIAP 3	231 h	04 mars au 27 mai (rythme : 2 jours/semaine)
Recyclage SSIAP 1 (2 jours)	14 h	1 ^{er} mardi et mercredi du mois
Remise à niveau SSIAP 1 (3 jours)	21 h	1 ^{er} mardi, mercredi et jeudi du mois
Recyclage SSIAP 2	14 h	Sur demande
Recyclage SSIAP 3	21 h	Sur demande

PLANNING PREVISIONNEL SUSCEPTIBLE DE MODIFICATIONS

Spartan academy by MV FORMATION

Se former pour réussir

94 chemin de la Ravary 01250 Montagnat - Tel. 09 67 43 73 03 – Fax. 09 71 70 55 99 - contact@mvformation.com – www.facebook.com/agoge.mvformation

SARL au capital de 10 000 € enregistrée au RCS de Bourg-en-Bresse - SIRET 803 935 063 00013 - APE 8559B - TVA Intracom FR 14803935063

Organisme de formation déclaré sous le n° 84 01 01842 01 auprès du Préfet de la Région Auvergne Rhône Alpes

Autorisation d'exercice CNAPS FOP-001-2023-05-15-20180605162 – Agrément SSIAP N°1712 délivré par la Préfecture de l'Ain

SITUATION GEOGRAPHIQUE

En venant de Bourg en Bresse :

Prendre la RD 1075 en direction de Pont d'Ain

A la sortie de Bourg en Bresse après Ainterexpo, poursuivre sur la RD 1075, au 3^{ème} rond-point tourner à gauche en direction des Artérots (voie entre garage Audi et Restaurant La Ferme des Arcuires)

L'entrée est 94 m plus loin sur la gauche « La Liberté »

En venant de Pont d'Ain :

Prendre la RD 1075 en direction de Bourg en Bresse.

Traverser le rond-point d'entrée d'autoroute et tourner à droite au rond-point suivant en direction des Artérots (voie entre garage Audi et Restaurant La Ferme des Arcuires)

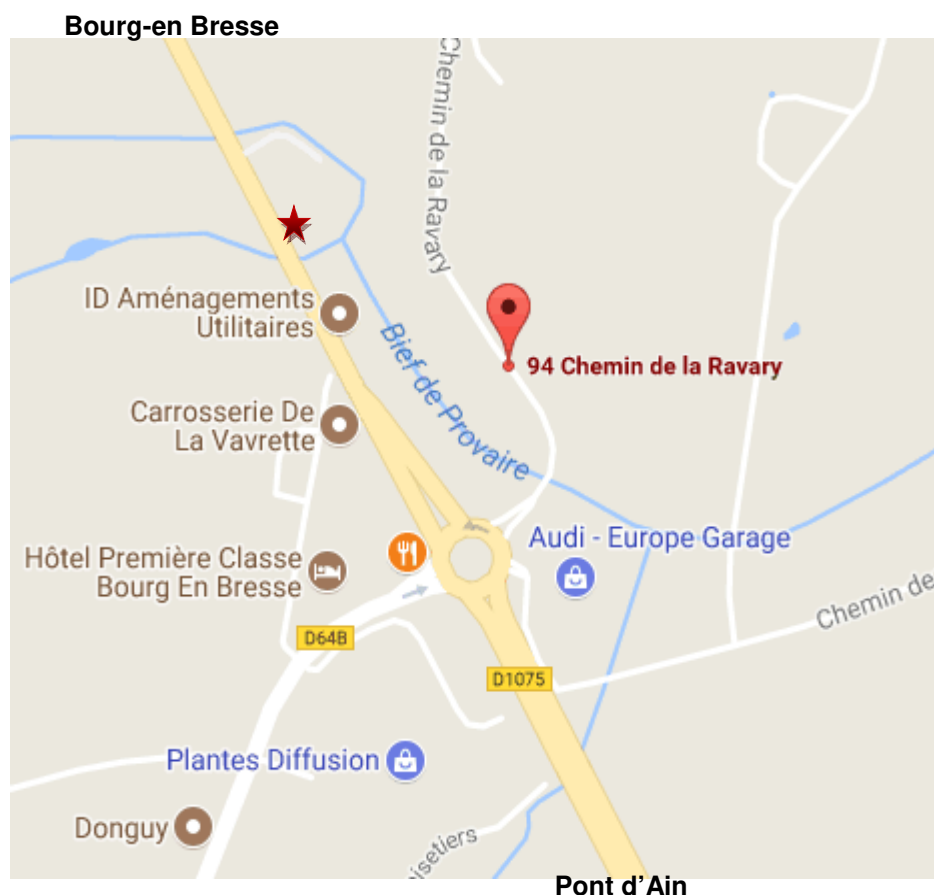
L'entrée est 94 m plus loin sur la gauche « La Liberté »

En arrivant par l'A40 :

Sortir à Bourg sortie n°7 et prendre la RD 1075 en direction de Bourg en Bresse.

Tourner à droite au rond-point suivant en direction des Artérots (voie entre garage Audi et Restaurant La Ferme des Arcuires)

L'entrée est 94 m plus loin sur la gauche « La Liberté »



Spartan academy by MV FORMATION

Se former pour réussir

94 chemin de la Ravary 01250 Montagnat - Tel. 09 67 43 73 03 – Fax. 09 71 70 55 99 - contact@mvformation.com – www.facebook.com/agoge.mvformation

SARL au capital de 10 000 € enregistrée au RCS de Bourg-en-Bresse - SIRET 803 935 063 00013 - APE 8559B - TVA Intracom FR 14803935063

Organisme de formation déclaré sous le n° 84 01 01842 01 auprès du Préfet de la Région Auvergne Rhône Alpes

Autorisation d'exercice CNAPS FOP-001-2023-05-15-20180605162 – Agrément SSIAP N°1712 délivré par la Préfecture de l'Ain